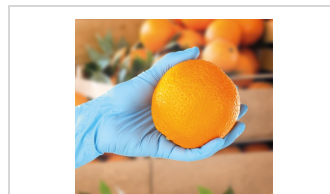
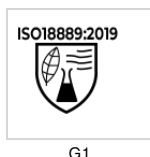
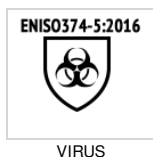
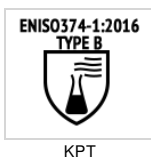


GANT JUBA - 570 JUBA

Gants jetables en nitrile sans poudre.



RÈGLEMENTS



REMARQUABLE



CARACTERISTIQUES

- Le nitrile apporte une plus grande durabilité, élasticité et résistance à la perforation
- Entièrement texturé dans la partie supérieure pour une meilleure préhension
- Ambidextres et extra fins
- Bonne préhension dans les environnements humides, secs et huileux
- Adéquats pour les personnes allergiques au latex
- Conformés à la directive relative à l'usage alimentaire
- Pour la protection antivirus, le gant dépasse la norme ISO 16604, méthode de test B. (EN ISO 374-5: VIRUS)

GANTS DE TRAVAIL APPROPRIÉS POUR:

- Laboratoires
- Industrie chimique
- Services d'urgence
- Électronique et montage
- Industrie alimentaire
- Traitement des aliments
- Nettoyage et maintenance industrielle

- Ce gant protège contre les substances chimiques suivantes: Hydroxide de sodium 40% (niveau 6, >480 minutes), Hydroxide d'ammonium 25% (niveau 1 >10 minutes), Peroxyde d'hydrogène 30% (niveau 3, >60 minutes) et Formaldéhyde 37% (niveau 2, >30 minutes).

PLUS D'INFORMATIONS					
Matériaux	Couleur	Épaisseur	Longueur	Tailles	Conditionnement
Nitrile	Bleu	0.12 mm	XS - 24 cm	6/XS	Cajita:100und/Caja:1.000und
			S - 24 cm	7/S	
			M - 24 cm	8/M	
			L - 24 cm	9/L	
			XL - 24 cm	10/XL	

RÈGLEMENTS

ENISO374-1:2016



EN ISO 374:2016 Gants de protection chimique

La norme EN374: 2003 est renommée ENISO374: 2016. Le but de cette norme est de classer les gants en fonction de leur comportement lorsqu'ils sont exposés à des substances chimiques.

Ils sont divisés en les parties suivantes:

- ENISO374-1:2016 - Terminologie et conditions exigées pour les risques chimiques.
- EN374-2:2014 - Détermination de la résistance à la pénétration.
- EN16523-1:2015 + A1:2018 - Perméation par liquides chimiques sous des conditions de contact continu.
- EN374-4:2013 - Détermination de la résistance à la dégradation par produits chimiques.
- ENISO374-5:2016 - Terminologie et conditions exigées pour les risques de micro-organismes.

Temps moyen de passage	Indice de protection	Temps moyen de passage	Indice de protection
> 10	Classe 1	> 120	Classe 4
> 30	Classe 2	> 240	Classe 5
> 60	Classe 3	> 480	Classe 6

Classification des gants selon la norme EN374-2:2014

C'est la progression des produits chimique à travers la matière, les coutures du gant au niveau non moléculaire. Test de fuite d'air. Le gant est gonflé avec de l'air et il est plongé dans l'eau. On contrôle l'apparition de bulles d'air dans un délai de 30'. Test de fuite d'eau. Le gant est rempli d'eau et on contrôle l'apparition de gouttes d'eau. Si ces tests sont positifs, le pictogramme sera mis.

Classification des gants selon la norme EN374-4:2013

Dégradation de certaines propriétés du gant en raison du contact avec un produit chimique. P ex. : décoloration, durcissement, ramollissement, etc.

Test de perméation EN 16523-1 C'est la progression des produits chimiques au niveau moléculaire. La résistance de la matière d'un gant à la perméation par un produit chimique est déterminée en mesurant le temps de passage de celui-ci à travers la matière.

Modification de la norme ENISO374-5:2016

Quand le gant réussira le test décrit pour la protection contre un virus, le mot « virus » apparaîtra écrit sous le pictogramme. Si rien n'apparaissait, la protection serait uniquement assurée contre les bactéries.

Classification des gants selon la norme ENISO374-1:2016

Les gants se divisent en trois types:

TYPE A - Temps de passage ≥ 30 min au moins pour 6 produits.
TYPE B - Temps de passage ≥ 30 min au moins pour 3 produits.
TYPE C - Temps de passage ≥ 10 min au moins pour 1 produits.

Niveaux de résistance à la perméabilité

Lettre	Produit chimique	N° cas	Classe
A	Méthanol	67-56-1	Alcool primaire
B	Acétone	67-64-1	Cétone
C	Acétonitrile	75-05-8	Composé organique contenant des groupes nitriles
D	Dichlorométhane	75-09-2	Hydrocarbure chloré
E	Bisulfure de carbone	75-15-0	Composé organique contenant du soufre
F	Toluène	108-88-3	Hydrocarbure aromatique
G	Diéthylamine	109-89-7	Amine
H	Tétrahydrofurane	109-99-9	Composé hétérocyclique et éther
I	Acétate d'éthyle	141-78-6	Ester
J	N-heptane	142-85-5	Hydrocarbure saturé
K	Hydroxyde de sodium 40%	1310-73-2	Base inorganique
L	Acide sulfurique 96%	7664-93-9	Acide minéral inorganique
M	Acide nitrique 65%	7697-37-2	Acide minéral inorganique, oxydant
N	Acide acétique 99%	64-19-7	Acide organique
O	Hydroxyde d'ammonium 25%	1332-21-6	Base organique
P	Péroxyde d'hydrogène 30%	7722-84-1	Péroxyde
S	Acide fluorhydrique 40%	7664-39-3	Acide inorganique minéral
T	Formaldéhyde 37%	50-00-0	Aldéhyde